

DEMANDE DE LICENCE DE PECHE A PIED - 2014/2015**Décembre 2014****Demande à retourner par courrier AU CDPM de rattachement du navire**

(le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée)

Secteur : REGION BRETAGNE	Campagne 2014-2015	
JOINDRE UNIQUEMENT LES CHEQUES CORRESPONDANT AUX TIMBRES DEMANDES (Page 2)	DATE DE DEPOT : Du 09 décembre 2014 au 21 décembre 2014	
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :

Demandeur ENIM	N° ENIM		N° PERMIS PECHE A PIED	
NOM et PRENOM du PROPRIETAIRE du navire (si différent du demandeur)				
NAVIRE			N° Immatriculation	
Jauge brute	Longueur H.T.	Puissance Motrice	CV	KW Année de construction
Marque et type du moteur	Quartier	Permis de navigation valable jusqu'au		

NOM & PRENOM du DEMANDEUR				
Adresse				
Code Postal et VILLE				
Téléphone Fixe :	Tél. Portable	Email		
Date de Naissance	N° SIRET			

Demandeur MSA	N° MSA		N° Permis pêche à pied	
NOM et PRENOM de l'employeur (si le demandeur est salarié)				

Je soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts ; ET :

<input type="checkbox"/>	Avoir obtenu un permis pêche à pied 2014-2015	Cadre réservé aux affaires maritimes
<input type="checkbox"/>	Etre à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires	
<input type="checkbox"/>	Prendre connaissance des délibérations relatives à la campagne de pêche	

Joindre à la présente demande les pièces figurant ci-dessous :

<input type="checkbox"/>	REGLEMENT CORRESPONDANT AUX TIMBRES (1 CHEQUE PAR TIMBRE A L'ORDRE DU CRPM DE BRETAGNE)
--------------------------	---

Page [2] / [2]	COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIME ET DES ELEVAGES MARINS DE BRETAGNE DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEE 2014-2015		
NOM & PRENOM du demandeur			
N° permis de pêche à pied			

Je demande une licence pêche à pied sur le littoral de la région Bretagne pour les timbres suivants :

Départements ou Quartier Maritime	Timbres Espèces/Gisements	Je demande le timbre en tant que :		
		Renouvellement	Nelle Demande Ou 1 ^{ère} installation	Contribution (a)
Littoral des secteurs de Morlaix Brest Camaret	Coques - baie de Locquirec			100 €
	Palourdes Rade de Brest			50 €

(a) JOINDRE UN CHEQUE DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION LIBELLE A L'ORDRE DU CRPM BRETAGNE POUR CHAQUE TIMBRE DEMANDE

NOMBRE DE TIMBRES DEMANDES

RAPPELS :

- 1) Les critères de priorité pour l'attribution des licences et timbres sont définis aux articles 4 et 5 de la délibération **2014-120 PAP CRPM 2014 A** du **20/06/2014**. Nous vous rappelons que le premier critère de priorité est l'antériorité lors de la campagne précédente (demandes en renouvellement).
- 2) L'obtention de la licence et, le cas échéant, de timbre ne dispense pas les titulaires de se conformer aux normes de traçabilité et de santé publique notamment en ce qui concerne la détention des bons de transport.
- 3) L'ouverture de certains gisements sera dépendante des résultats des visites préalables de gisement. Les demandeurs seront alors avisés de la situation de ces gisements.

<u>Cadre réservé au CDPMEM</u>		Dossier complet : <input type="checkbox"/>	Dossier incomplet : <input type="checkbox"/>	Fait le : _____
<u>Pièces manquantes :</u>	Règlement timbre(s) : <input type="checkbox"/>	Signature :		